

Compte rendu

Réunion du Bureau de l'organe intergouvernemental de négociation pour rédiger et négocier une convention, un accord ou un autre instrument international de l'OMS sur la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies – 16 mai 2022

Participants

Membres du Bureau

Région africaine – M^{me} Precious Matsoso (Afrique du Sud)

Région des Amériques – M^{me} Carolina de Cresce El Debs (Brésil – pour M. l'Ambassadeur Tovar da Silva Nunes)

Région de la Méditerranée orientale – M. Ahmed Salama Soliman (Égypte)

Région européenne – M. Roland Driec (Pays-Bas)

Région de l'Asie du Sud-Est – D^r Viroj Tangcharoensathien (Thaïlande)

Région du Pacifique occidental – M. Kazuho Taguchi (Japon)

Secrétariat

M. Steven Solomon, Juriste en chef

M^{me} Anne Huvos, Cheffe d'unité, Préparation en cas de grippe pandémique

D^r Carmen Savelli, Chargé des relations extérieures, Unité Gouvernance

D^{re} Olla Shideed, Administratrice, Préparation aux situations d'urgence

M. Kenneth Piercy, Juriste principal

M^{me} Paidamoyo Takaenzana, Chargée des relations extérieures, Unité Gouvernance

RÉSUMÉ DU DÉBAT

Les discussions des membres du Bureau ont porté sur les préparatifs de la deuxième reprise de la première réunion de l'organe de négociation (6-8 juin 2022) :

- Le Bureau a examiné le projet initial d'ordre du jour provisoire et le programme de travail de la deuxième reprise de la première réunion de l'organe de négociation. Lors de l'examen des deux projets initiaux, le Bureau est convenu de réorganiser les points de l'ordre du jour provisoire pour plus de clarté et afin de préciser le projet de programme de travail pour refléter la portée et l'objectif de la réunion. En outre, le Bureau a étudié les modalités possibles de structuration de l'examen du projet de document de synthèse au cours de la réunion. Il a également évoqué la possibilité de créer des sous-groupes. En outre, le Bureau est convenu d'inscrire à l'ordre du jour un point supplémentaire relatif aux modalités de collaboration des parties prenantes concernées aux travaux de l'organe de négociation et à la proposition d'inscription d'entités à l'annexe E.
- Il a également examiné l'élaboration de documents pour la réunion, y compris du projet de document de synthèse sur les éléments de fond et d'un avant-projet connexe. Il est convenu de présenter le document en vue de son examen au cours de la reprise de la réunion. Ainsi, les États Membres pourraient décider de la voie à suivre pour élaborer l'avant-projet. Le Bureau est en outre convenu de tenir compte de ces résultats escomptés dans le projet de programme de travail pour orienter les États Membres sur le déroulement de la réunion.
- Enfin, le Bureau a examiné les dispositions pertinentes de la Constitution de l'OMS en vertu desquelles l'instrument pourrait être adopté et est convenu que le Secrétariat présenterait, lors de la reprise de la réunion, les options possibles que les États Membres pourraient envisager.